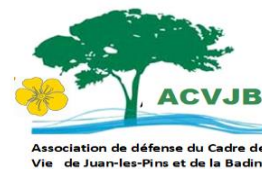


ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



25 juin 2019

PROPOSITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JUAN LES PINS

Le bureau de l'ACVJB, à l'écoute de ses adhérents, ainsi que des autres résidents et commerçants de Juan les pins, constate que notre station balnéaire de Juan les pins est tombée peu à peu en désuétude et subit quotidiennement les incivilités de notre époque. A partir de cette écoute, il a donc lancé une réflexion sur le développement de la qualité de vie et de l'attractivité de Juan les pins, en s'appuyant sur les questions suivantes :

- 1 - Quels sont les principaux souhaits des résidents pour améliorer leur bien-être et leur cadre de vie et ainsi les conforter dans leur souhait de demeurer dans notre joli quartier historique d'Antibes ?
- 2 - Quelle forme de tourisme est souhaitée à Juan les pins ?
- 3 - Que proposer pour que les touristes choisis viennent ou reviennent dans notre station, tout en respectant les souhaits de qualité de vie des résidents ?

1. PRINCIPAUX SOUHAITS DES RESIDENTS POUR AMELIORER LEURS QUALITE ET CADRE DE VIE

1.1 Propreté des trottoirs et des espaces publics (squares, parcs, plages) :

Malgré les dispositions prises¹ par la mairie d'Antibes, la propreté laisse encore à désirer à Juan les pins.

En raison des incivilités récurrentes (voir également le § 1.3), nous proposons donc une présence permanente d'employés municipaux dans les rues de Juan les pins, afin de :

- A) Surveiller la propreté des trottoirs et des espaces publics et de pouvoir compléter le nettoyage des secteurs qui le nécessitent, notamment sur les promenades du Soleil et du bd. Guillaumont, en début de soirée.

B) A ce titre, des sanitaires publics supplémentaires s'avèrent nécessaires, comme l'a demandé M. le Maire d'Antibes. Leur qualité et leur esthétique sont importantes² ; des couleurs méditerranéennes (bleu et blanc) seraient les bienvenues.

¹ Brigade d'intervention rapide, brigade incivilités, n° vert.

² Voir, à titre d'exemple, les WC de la société CLIMATS de Mougins.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

Pour ces sanitaires, nous proposons³, notamment, les localisations suivantes : la pinède, la promenade Guillaumont⁴, le Bd. Du Littoral, le Bd. Poincaré⁵, le jardin Pauline, le square Vilmorin, le chemin de la Colle⁶, le Bd. Wilson. En outre, les toilettes de la capitainerie du port Gallice pourraient être ouvertes au public.

- **C) Repérer immédiatement les déchets encombrants et divers, notamment leurs dépôts sauvages et les faire enlever sans tarder.**

A ce titre, nous proposons **d'élargir le rôle de la brigade « incivilités »** en lui confiant la responsabilité de la détection et de l'ordre d'enlèvement de tous les dépôts sauvages, en particulier sur les zones noires que sont les rues St Honorat et Bricka, le Bd. Poincaré⁷, le bas du chemin de la Colle⁸ et l'avenue du Grand Pin.

Pour aider cette brigade, nous proposons **l'implantation temporaire de caméras sur ces zones**, afin de pouvoir repérer les contrevenants et les verbaliser si la dissuasion ne suffit pas.

- **D) Les riverains se plaignent également des nombreuses déjections canines** dans toute la station. Nous proposons donc une **campagne d'affichage du slogan : « Trottoirs : pas crottoirs, ni pissoire » !**

- **E) Les mégots de cigarettes jetés au sol** ont fait l'objet d'une campagne récente de sensibilisation par la mairie. **La présence d'employés municipaux dans les rues de Juan les pins contribuerait fortement à la dissuasion de cette pratique polluante.**

- **F) Nous avons également relevé la présence de dégazages sauvages de bateaux** (sable et mer pollués), en particulier au niveau de la plage de la Gallice et sur les plages du secteur Lutetia en allant vers Golfe-Juan (vers le milieu de ce secteur).

- **G) D'où le souhait réitéré d'une détection et d'une répression accrues de toutes les incivilités**, comme M. le Maire s'y est engagé en Conseil de Quartier (CQ), le 28 mars 2019.

³ En concertation avec la référente de quartier chargée de ce dossier, Mme Jacquemine Rémond.

⁴ Près du poste de secours de l'épi Lutetia.

⁵ Place Dulys, à proximité de l'avenue Courbet et du pont colonial.

⁶ Près du centre des impôts.

⁷ Entre le parking Courbet et le magasin SPAR, devant l'immeuble « les Acanthes » au n° 11, notamment.

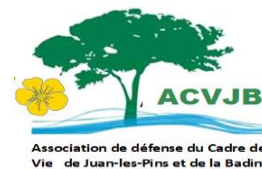
⁸ Au bas de l'impasse des Oliviers notamment.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

1.2 Gestion des déchets facilitée pour les résidents

Pour des raisons d'hygiène, nous proposons l'attribution systématique, par la CASA, de poubelles ou de bacs individuels normalisés (avec couvercle) pour les déchets ménagers, afin de supprimer les dépôts de sacs-poubelles sur les trottoirs.

Compte tenu du développement de la ville-jardin prévu par le PLU, nous réitérons notre souhait d'une **journée hebdomadaire de collecte de déchets verts, au printemps et en automne,** en remplacement d'une des quatre journées de collecte de déchets alimentaires.

1.3 Sécurité accrue

Les Juanais constatent quotidiennement, dans leur quartier, **l'existence des risques** suivants :

- **Voitures en stationnement gênant⁹,** hiver comme été, dans les rues étroites (aux intersections et dans les virages ou en double file) et sur les trottoirs de Juan les pins ;
- **Engins circulant dangereusement sur les trottoirs** (à une ou deux-roues, motorisés ou pas : vélos, trottinettes, gyropodes, etc.) ;
- **Nombreux deux roues** (scooters et motos) **stationnant irrégulièrement sur les trottoirs** et gênant la circulation des piétons, les obligeant à se déporter sur la chaussée ;
- **Présence épisodique (fréquente en été) de groupes de « jeunes » pouvant inquiéter¹⁰ les personnes fragiles¹¹,** notamment sur la promenade du Bd. Guillaumont.
- **Autres incivilités** diverses et variées : **nuisances sonores** en haute saison ; déambulations torse nu en dehors du bord de mer, etc.

D'où le souhait d'une présence policière accrue et plus active dans les rues et les espaces publics de Juan les pins, **afin d'accroître l'efficacité des mesures anti-incivilités** déjà mises en place par M. le Maire.

⁹ Notamment dans les avenues Courbet et maréchal Joffre, ainsi que le bas du ch. de la Colle.

¹⁰ Notamment, en gênant le passage des promeneurs et en émettant de la musique assourdissante ou en s'empoisonnant en fumant la « chicha ».

¹¹ Femmes seules, seniors, personnes en situation de handicap.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

Afin de mieux coordonner l'ensemble des actions proposées pour améliorer la propreté, la gestion des déchets et la lutte contre les incivilités, **le rétablissement d'une antenne municipale de proximité à Juan les pins** apparaît souhaitable.

1.4 Embellissement des entrées du cœur de ville de Juan les pins et leur Sécurisation pour les piétons et les véhicules :

- En venant d'Antibes, au niveau du carrefour Poincaré-Nations : création d'un **rond-point végétalisé¹² et aménagement de passages piétons sécurisés** permettant d'accéder au parking Courbet, puis à la gare, comme le Maire l'avait annoncé au CQ en 2015 ;

- En venant d'Antibes, au **bas du bd. Wilson, secteur excessivement encombré¹³** desservant le cœur commercial et balnéaire de Juan les pins, le palais des congrès, la pinède, le chemin des sables menant aux plages d'Antibes, ainsi que le Cap d'Antibes : Afin d'améliorer ce goulot d'étranglement, nous proposons d'**envisager la création d'un rond-point végétalisé au carrefour Wilson-Ardisson.**

- **Vers Golfe-Juan, en bord de mer sur le Bd. du Littoral, une circulation dans un seul sens pourra être envisagée et une piste cyclable créée, si la voie rapide (RD 6107) est achevée** et par conséquent la RD7 désengorgée.

Pour y accéder, depuis le Bd. Poincaré et le parking Dulys, **le passage sous la voie ferrée dans la rue Ste Marguerite pourrait être élargi** afin de faciliter la circulation des véhicules, des vélos et des piétons.

Sur la promenade de ce boulevard du Littoral, les murets de plages et leur bordure ont été refaits après la destruction des anciens restaurants de plage ainsi que du grillage du terrain de volley-ball ; toutefois, aucune balustrade ne protège désormais les promeneurs d'une chute d'une hauteur de plus d'un mètre.

Nous recommandons la pose d'une balustrade de sécurité en bordure des plages.

- **En bord de mer, le rond-point Courbet situé à l'entrée du cœur de ville** pose des problèmes pour la rotation des autobus et des camions ; son déplacement d'un mètre ou deux vers le nord pourrait faciliter leur passage.

Ce rond-point mériterait d'être consolidé et agrémenté de plantes méditerranéennes.

¹² Et, **de préférence fleuri**, afin d'embellir cette entrée du cœur de ville.

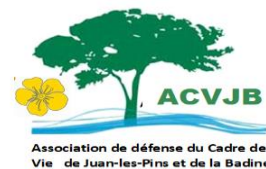
¹³ Aux intersections avec le Bd. Ardisson, puis les avenues Dautheville et Maupassant.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

1.5 Facilitation des mobilités

Pour cet objectif important, nous avons identifié les six domaines de propositions suivants :

1.5.1 Disponibilité de places de stationnement de voitures en journée et en soirée

Beaucoup de Niçois, Cannois, Grassois et autres Azuréens ne viennent plus à Juan les pins en raison de l'impossibilité de stationner ! Cette désaffectation explique en partie les difficultés des activités commerciales de notre quartier.

En effet, hors saison estivale, les parkings gratuits sont pleins en quasi-permanence (notamment le parking Courbet) et les places libres dans les rues gratuites, ou dans les rares rues à forfait pour les riverains, sont pratiquement inexistantes.

La revitalisation (renaissance) de Juan les pins nécessite la mise à disposition de places de stationnement gratuites ou à tarif modéré.

Il faudrait donc absolument que la police municipale sanctionne les voitures ventouses qui occupent une grande partie des parkings Courbet et Dulys, hors saison estivale.

En outre, **la création d'un second niveau du parking Courbet**, en profitant du dénivelé naturel du terrain, **apparaît nécessaire** pour créer environ 200 places supplémentaires de stationnement, gratuites hors saison estivale et **à tarif limité** en haute saison.

Il serait également souhaitable, conformément au permis de construire, **d'ouvrir au public le parking de la résidence « Juan Flore ».**

Enfin, **dans les rues centrales encombrées de Juan les pins, nous proposons la création de places de « stationnement minute » réservées¹⁴ au personnel médical et aux personnes handicapées** qui, actuellement, ne peuvent plus accéder à ce secteur.

¹⁴ En particulier sur le Bd. Poincaré, dans les avenues Courbet, du maréchal Joffre, Maupassant.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

1.5.2 Développement des transports en commun

Afin de contribuer à la réduction de la circulation routière et de faciliter les mobilités alternatives, avec une **amélioration consécutive de la qualité de l'air¹⁵**, nos propositions sont les suivantes (voir aussi les § 1.5.3 et 1.5.5) :

- **A) Envisager la gratuité du transport en autobus** afin d'inciter à l'abandon de la voiture.
- **B) Création d'un arrêt de la ligne 1 au niveau de la médiathèque** :
En effet, l'arrêt actuel (Dugommier) impose un trajet pédestre difficile aux utilisateurs handicapés ou retraités ayant des problèmes de mobilité.
- **C) Aménagement de la liaison en autobus entre les bd Poincaré, Maupassant et Wilson** car la ligne n° 1 ne passe plus par ce dernier où sont situés de nombreux cabinets de soins médicaux : **une liaison par minibus à partir de Pont Dulys** pourrait être créée.
- **D) Créer une liaison¹⁶ entre Juan les pins et le centre hospitalier de la Fontonne.**
- **E) Extension en soirée des horaires de circulation des autobus**, entre Juan les pins et Antibes, afin de permettre aux résidents (et aux visiteurs) de Juan les pins de profiter facilement des activités d'Antibes (et inversement) et de ne pas accroître les difficultés de circulation et de stationnement.

1.5.3 Création d'un pôle multimodal (autobus, voiture, train) dans la partie du parking Courbet située la plus à l'est, lequel serait agrandi et relié à la gare.

Ce pôle multimodal, situé en entrée de cœur de ville, serait le poumon des systèmes de transport de Juan les pins. Y conflueraient en effet, outre voitures et piétons, les lignes d'autobus départementales 200 et 250, ainsi que la ligne n° 1 de la CASA desservant Sophia-Antipolis et Valbonne.

Ce pôle ne sera toutefois pleinement efficace que s'il est relié aux quais et au parvis de la gare (voir la proposition de liaison par tunnel ou passerelle au point suivant).

¹⁵ En attendant le **déploiement d'autobus à propulsion par batteries électriques.**

¹⁶ La ligne d'autobus n° 8 ne dessert pratiquement pas Juan les pins.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

1.5.4 Amélioration du franchissement de la voie ferrée :

La voie ferrée représente une barrière physique séparant le secteur central et maritime de Juan les pins, du secteur plus au nord où résident les $\frac{3}{4}$ des Juanais.

A proximité de la gare, une passerelle historique s'avère insurmontable pour les personnes handicapées ou âgées, les mères avec poussette et les voyageurs avec bagages.

Le Maire a reconnu la nécessité d'une solution permettant la traversée pour tous et a écrit à ce sujet à la SNCF, tout en nous suggérant d'adresser une pétition à cette dernière.

Un « appel partagé » par des associations d'Antibes-Juan les pins a donc été préparé par l'ACVJB, signé par plusieurs associations et envoyé à la SNCF avec copie au Maire et aux Présidents des Conseils départemental et régional ; nous y proposons d'étudier ensemble une solution de franchissement de la voie ferrée.

Dans le cadre de cette étude, nous proposerions, comme solution technique pour franchir la voie ferrée et relier le parking Courbet au parvis de la gare : **soit un tunnel sécurisé avec des rampes** en entrée et sortie, **soit une passerelle moderne avec ascenseurs** et escaliers, avec vue sur la mer depuis sa plateforme couverte et vitrée.

Ces propositions pourraient être étudiées en concertation entre la SNCF, la municipalité et les conseils territoriaux.

Pour le plus long terme, **l'extension jusqu'à Cannes (en passant par Antibes et Juan les pins) de la ligne du tramway¹⁷ niçois** pourrait être étudiée.

1.5.5 Développement des transports alternatifs doux, en favorisant les pratiques de la marche et du vélo :

- **A) En accroissant les espaces piétonniers**, notamment par une extension importante de la superficie et de la période de piétonnisation¹⁸ dans les secteurs central et balnéaire () de Juan les pins, qui sont beaucoup plus limitées que les dispositions mises en œuvre dans le vieil Antibes ;

- **B) En élargissant les trottoirs**, dans la mesure du possible¹⁹, lors de la rénovation de la voirie ;

¹⁷ Extension actuellement envisagée uniquement de Nice à Cagnes sur mer.

¹⁸ Certains jours de la semaine et à certaines heures, à définir en concertation avec les commerçants et hôteliers concernés.

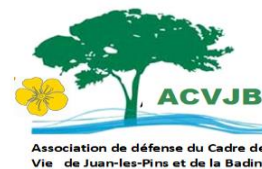
¹⁹ Tout en conservant les possibilités de stationnement des riverains.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

- **C) Pour un impératif de sécurité, en créant des trottoirs dans les zones qui en sont privées ou en y limitant la vitesse à 30 km/h et en installant des ralentisseurs :**

- **Secteur Fournel Badine, notamment**, avec une refonte des plans de circulation et de stationnement ;

- **Bd. du maréchal Juin**, entre le port du Croûton et la plage des ondes.

- **D) En multipliant les sièges publics** sur les axes principaux et les promenades, notamment en bord de mer **et en les rehaussant** sur socle car les personnes âgées ont du mal à se relever de bancs ordinaires.

- **E) En ne bloquant pas trop longtemps les trottoirs et lieux de circulation piétonne lors de travaux routiers.** Des blocages temporaires sont en effet décidés par la municipalité, afin d'assurer la sécurité des usagers ; ces dispositions peuvent toutefois apparaître exagérées lorsqu'elles perdurent, en l'absence d'équipe de chantier, pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines²⁰.

- **F) En respectant une bande de sable libre, afin de permettre le passage aisé et à sec des promeneurs en bord de mer**, devant les plages privées.

En effet, certains nouveaux concessionnaires de plages privées disposent leurs chaises-longues sur toute la largeur de plage disponible, déjà réduite, ce qui ne permet plus le passage à pied sec en bord de mer !

- **G) En créant une liaison maritime estivale par navette²¹ entre Cannes et Antibes, avec escale à Juan les pins**, après réparation du ponton Courbet ;

- **H) Pour ce qui concerne la pratique du vélo**, sa sécurité n'est absolument pas assurée à Juan les pins, en raison de l'étroitesse de la plupart des rues, de l'absence de pistes cyclables²² et d'équipements dédiés.

Nous proposons d'y promouvoir **le déplacement en vélo, en créant des pistes cyclables sécurisées et des parcs de stationnement pour les vélos.**

²⁰ CF l'exemple de la promenade du littoral vers Golfe Juan qui fut interdite ou très difficile d'accès (pour les poussettes notamment) d'octobre 2018 à avril 2019.

²¹ **En prolongeant la liaison estivale existant entre Théoule et Cannes, par exemple.**

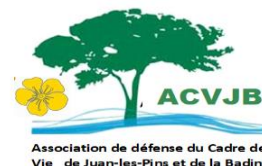
²² Le Plan Vélo pour la liaison Italie - Espagne par le bord de mer a bien progressé de Nice à Cannes, sauf à Juan les pins.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

1.6 Respect du principe de la ville-jardin

1.6.1 Végétalisation et Fleurissement de la station

Le nouveau PLU met en avant le concept de ville-jardin ; Juan les pins devrait donc être à nouveau fleurie et encore plus végétalisée, notamment ses ronds-points²³, ses squares²⁴ et ses jardins (Pauline), ainsi que ses axes principaux qui pourraient être décorés de bacs fleuris (Bd Wilson et Poincaré, notamment).

1.6.2 Création d'une fontaine²⁵ dans le cœur de ville :

1.6.3 Participation à la mise en œuvre d'un plan commun de lutte durable contre les parasites mortels pour nos arbres et plantes, en concertation impérative avec les communes voisines et le département car il s'agit d'attaques étendues.

En effet, **le choix** par la municipalité de **traitements uniquement biologiques** contre le charançon **risque de conduire à une disparition rapide de tous les palmiers d'Antibes.**

1.6.4 Limitation de la hauteur des constructions, notamment dans les zones pavillonnaires (R+1 seulement) et en respectant le PLU.

1.7 Diversification de la population et mixité générationnelle :

Afin de ne pas transformer Juan les pins en quartier uniquement peuplé de seniors (l'âge moyen des Juanais s'étant accru au fil des décennies), il s'avère **important d'attirer de jeunes résidents :**

- Notamment **en créant une résidence à loyer modéré²⁶ pour étudiants** (qui pourrait être valorisée en logements pour des travailleurs saisonniers et pour des étudiants étrangers en stage, lors des vacances d'été).

- La municipalité pourrait également **fournir une assistance à la co-location de résidences secondaires par des étudiants, ainsi qu'à la cohabitation étudiants-seniors.**

²³ Gallice/chemin des Sables, carrefour Nouvelle Orléans, Wilson/Maupassant, Maupassant/Courbet, Esterel/St Honorat, Poincaré/Nations, notamment.

²⁴ Maupassant-Center Bay, parvis de la gare, Vilmorin, Dulys, Guillaumont/Ste Marguerite, notamment.

²⁵ Juan les pins disposait d'une fontaine à l'angle du square Dulys ; elle a été récemment transformée en petit massif végétalisé.

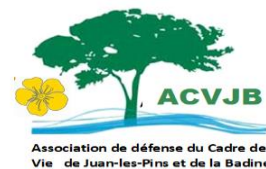
²⁶ CF la résidence universitaire de Cannes, créée avec le CROUS de Nice.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

- Afin d'inciter les jeunes juanais à s'épanouir dans notre station, **la mise à disposition d'une salle pour la jeunesse** apparaît souhaitable²⁷ car, actuellement, de telles salles ne sont situées qu'à Antibes (bd. Foch et Semboules, notamment).

1.8 Développement d'activités culturelles et sportives à Juan les pins

Les Juanais peuvent avoir l'impression que beaucoup d'activités organisées ou soutenues par la municipalité sont principalement à destination des touristes en haute saison et pendant les vacances scolaires mais que le reste de l'année, Juan est délaissée à l'état de « Belle endormie » et que ses résidents sont conviés à se déplacer vers les autres quartiers d'Antibes (cœur de ville, Jules Grec, Fort Carré, 3 Moulins, etc.) où sont réalisés les nouveaux investissements.

En effet, c'est à Antibes que sont implantés les cinémas, les théâtres, les salles de concerts, les salles de réunions, les crèches, les fontaines et la plupart des infrastructures Sportives (piscines, voile, jeux de ballons, tennis, etc.), ainsi que des marchés, des jeux (grande roue), etc.

C'est la raison pour laquelle nous proposons :

1.8.1 La création d'un espace culturel saisonnier à Juan les pins :

La mise à disposition²⁸ saisonnière du square Gould en bord de mer, **d'avril à octobre, pour des activités culturelles en plein air** (cinéma, théâtre, musique, etc.) répondrait à ce besoin, en y créant un espace culturel en plein air (avec un podium et des chaises municipales, **éventuellement sous une tente**), permettant la projection de films, l'organisation de soirées théâtrales et musicales, la venue de comédiens de rue, etc.

1.8.2 La mise à disposition d'une salle pour les activités associatives juanaises qui sont animées par une grande majorité de seniors : M. le Maire nous incite à **profiter du futur EPHAD Esterel-Courbet**.

²⁷ En dépit des réticences de M. le Maire qui évoque une expérience passée négative.

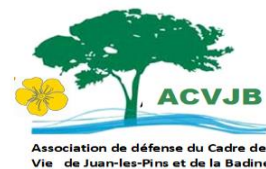
²⁸ **En dehors des périodes du festival de jazz, de floralies ou autres manifestations périodiques.**

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

1.8.3 Enfin, l'idée retenue par le Maire de **création d'équipements sportifs sur une plage**²⁹ du secteur Lutetia, en régie municipale, correspond bien à la proposition que nous avons faite pour le « livre blanc Antibes 2040 ».

1.9 Améliorations urbaines

Trois de nos propositions concernent l'urbanisme et la voirie :

1.9.1 Incitation au ravalement des façades et pignons d'immeubles dégradés, pour contribuer à l'embellissement du cadre de vie.

Des aides financières pourraient être accordées par la mairie.

1.9.2 Eclaircissement des trottoirs et éventuellement des chaussées, pour abaisser la T° urbaine, dans le contexte du changement climatique :

Le choix de pose d'un revêtement de teinte plus claire que l'enrobé noir classique permettrait de limiter l'échauffement ; en outre une teinte plus gaie s'avère limiter les incivilités, en raison de la qualité subjective du revêtement.

1.9.3 Rénovation des réseaux publics vétustes :

Les câbles électriques et téléphoniques aériens pourraient être enterrés.

1.10 La revitalisation du cœur de ville et le développement d'activités professionnelles

Beaucoup de commerces disparaissent ou sont devenus saisonniers.

Cet état de fait est dû, notamment, en partie aux difficultés de stationnement à Juan les pins et à la réduction du tourisme de qualité que nous espérons seulement momentanée.

La réhabilitation de grands hôtels anciens (Provençal, Parc et Passy, notamment), ainsi que l'ensemble de nos propositions précédentes devrait contribuer à améliorer cette situation regrettable.

Quant aux **associations de commerçants**, elles souhaiteraient :

- **Que la chambre de commerce travaille en concertation avec elles** et que les commerçants soient informés bien à l'avance des décisions concernant Juan les pins (manifestations culturelles et festivités, notamment) ;

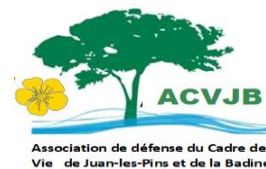
²⁹ CF nos propositions pour le Livre Blanc Antibes 2040 de novembre 2018.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

- **Que la municipalité puisse participer au financement de la sécurité des activités festives ou promotionnelles organisées par les commerçants.**

En outre, notre association estime que **les investissements** suivants seraient **profitables à un nouvel épanouissement de Juan les pins** :

1.10.1 La création, avec les commerçants concernés de Juan les pins, d'un marché hebdomadaire de primeurs (fruits et légumes) et éventuellement d'autres produits alimentaires, ainsi que **la mise en place d'un marché de Noël à la pinède** afin d'animer la station pendant les fêtes de fin d'année.

1.10.2 La création d'une crèche à Juan les pins, ainsi que de nouvelles crèches à Antibes, afin de favoriser l'emploi de jeunes parents dans notre ville

2. TYPE DE TOURISME SOUHAITE PAR LES RESIDENTS DE JUAN LES PINS

Il apparaît souhaitable de ne pas se contenter d'un tourisme populaire mais de favoriser l'accueil d'un tourisme de qualité.

La réhabilitation de grands hôtels et leur transformation en appartements de luxe (Provençal, complexe Passy-du Parc-Cyrano-Aldo), accompagnée par la municipalité, va dans ce sens.

La survie d'hôtels de moyenne gamme (** et *) est également importante :

Une aide administrative pourrait leur être apportée afin de respecter les nombreuses nouvelles normes de sécurité.

La location traditionnelle d'appartements de qualité a tendance à se transformer compte tenu des méthodes modernes (sites internet³⁰ de type Air Bnb, dont des sites français). Outre le détriment causé à l'hôtellerie traditionnelle, ces applications génèrent une multiplication de locations de courte durée dans tous les secteurs d'Antibes-Juan les pins. **Certaines locations mal encadrées créent des nuisances³¹ aux riverains.**

³⁰ Ces sites créent des emplois locaux et paient des taxes locales utiles à la commune.

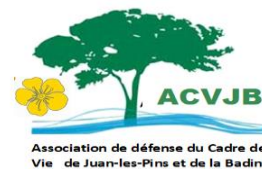
³¹ Accroissement du trafic automobile et des stationnements irréguliers, ainsi que des nuisances sonores, des dépôts sauvages de déchets, etc.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

Les résidents que nous représentons souhaitent que tous les propriétaires de logements loués assument leurs responsabilités en matière de respect de leur environnement et que la municipalité encadre mieux les locations par internet.

Enfin, **les séjours d'études** pourraient être accrus grâce à nos propositions d'une résidence pour étudiants et d'assistance au logement d'étudiants français et étrangers (voir le § 1.7).

3. PROPOSITIONS POUR QUE LES TOURISTES VIENNENT OU REVIENNENT DANS NOTRE STATION, TOUT EN RESPECTANT LES SOUHAITS DE QUALITE DE VIE DES RESIDENTS

3.1 INFORMATIONS TOURISTIQUES

Nous proposons le **développement d'une application internet pour smartphones** qui viendrait compléter les panneaux d'informations municipales NFC (communication en champ proche).

3.2 MOBILITES

Les propositions du chapitre 1, notamment celles des § 1.3 à 1.5 relatives aux mobilités et à leur sécurité, devraient contribuer à développer un tourisme de qualité, en particulier les suivantes :

- **L'amélioration des possibilités de stationnement.**
- **La facilitation du trafic routier.**
- **Les améliorations des transports en commun :**
 - . **Autobus : prolongation des horaires ;**
 - . **Trains (TER) : étudier la possibilité de prolonger les horaires en semaine.**
- **Le développement de la marche à pied : piétonnisation accrue du cœur de ville ; multiplication des sièges publics.**
- **Le développement de pistes cyclables.**
- **Le développement d'une liaison vers Cannes et Antibes par navette maritime estivale³².**

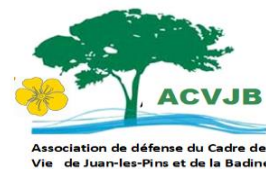
³² CF l'étude en cours de la possibilité de prolongation de la liaison Théoule-Cannes.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

3.3 ATTRACTIVITE DES PLAGES

3.3.1 Plages privées

Une harmonisation des toitures des nouvelles plages saisonnières serait souhaitable (avec, de préférence une teinte claire).

3.3.2 Plages publiques :

- **Trois passerelles légères** ont été installées sur les plages du **secteur Lutetia**. Ces équipements occupent un espace important sur les plages publiques pour desservir également les plages privées saisonnières.
Ces passerelles présentent plusieurs défauts :
- **Elles ne respectent pas les normes relatives aux personnes en situation de handicap :**
 - . En effet, elles aboutissent aux plages de sable qui n'ont pas été munies de circulations adaptées aux fauteuils et poussettes ;
 - . Deux d'entre elles présentent une pente trop importante au débouché sur la plage, ainsi qu'un espace trop important entre les secteurs terminaux, infranchissable par des fauteuils roulants.
- En outre, ces passerelles sont munies de **rambardes** en profilés parallélépipédiques **qui enlaidissent la promenade en bord de mer.**

Nous pensons que les résidents et les touristes de Juan les pins méritent des équipements de meilleure qualité.

Quant à **la qualité du sable de ces plages publiques**, elle **laisse à désirer** car ce sable n'a pas été suffisamment tamisé et nettoyé à la fin des travaux de destruction des anciens restaurants de plage.

Le contraste est en effet frappant entre le sable rapporté des plages privées et celui des plages publiques du secteur Lutetia et du secteur Courbet-rue des îles.

Nous suggérons à la municipalité de rajouter une couche de sable propre sur ces plages.

Enfin, la largeur des plages artificielles de Juan les pins s'est réduite au fil des décennies et risque de continuer à décroître avec la montée des eaux due au réchauffement climatique.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

Nous suggérons une grande opération d'extension en largeur des plages de Juan les pins, par apport de sable qui pourrait être prélevé dans la baie de la Garoupe.

3.3.3 Préservation de l'écosystème côtier

Dès le printemps, le nombre³³ de yachts dans la baie de Juan les pins réduit la vision de l'horizon marin et **les ancres de ces yachts endommagent les massifs de posidonies.**

Afin de limiter ces nuisances, nous proposons l'installation d'ancres flottantes en location.

Cette location pourrait être assortie d'un avantage : **la mise à disposition d'un service de transfert des plaisanciers des bateaux vers la gare maritime (épi Courbet).**

Les passagers des yachts pourraient ainsi participer à l'économie de la station balnéaire.

3.4 ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Un programme annuel des activités menées ou soutenues par la municipalité d'Antibes pourrait être diffusé sur le site internet de la ville d'Antibes.

Ce programme devrait refléter le compromis souhaitable entre le développement touristique et les souhaits de vie paisible d'une population de résidents vieillissante.

Un tel compromis a été retenu par le Maire pour **les discothèques de Juan les pins. Les périodes de sortie de ces établissements, en fin de nuit, devraient toutefois être encore mieux sécurisés afin d'éviter tout combat de rue ou autre incivilité.**

Le festival de jazz de Juan les pins est une valeur sûre, internationalement reconnue. Les feux d'artifice organisés par la Mairie ont également beaucoup de succès.

Ces animations sont assurées dans de bonnes conditions de sécurité qui sont à maintenir de façon durable.

Les congrès et les conférences au palais des congrès représentent également un atout pour la station.

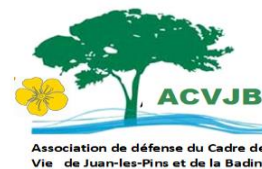
³³ Par exemple : 22 yachts observés à la mi-mai 2019.

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



DOSSIER D'ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA QUALITE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITE DE JLP

Quant à notre proposition de création d'un espace culturel saisonnier, en plein air, au square Gould (voir le § 1.8.1) pendant la belle saison, elle devrait être de nature à attirer des comédiens et des spectateurs, tant Antibois que touristes.

Enfin, nous proposons, à la demande de nombreux résidents, **le rétablissement à Juan les pins d'anciennes animations à succès :**

- . **Le petit train dans les rues centrales de Juan les pins ;**
- . **Le défilé de chars fleuris ;**
- . **L'élection de Miss Juan les pins**, comme dans les années 1950-60.

3.5 ACTIONS DES COMMERCANTS ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

En conclusion, nous pensons que **nos propositions pour revitaliser Juan les pins**, définies ci-avant (CF leur synthèse en page suivante), devraient contribuer à **permettre d'accroître, avec l'aide de la chambre de commerce :**

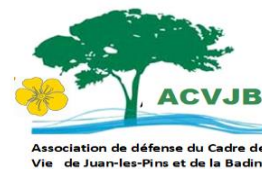
- **La qualité de l'offre commerciale** (montée en gamme souhaitable) ;
- **La période annuelle de présence de certains commerçants** (cafés et restaurants notamment).

ACVJB

288 chemin de St Claude

06600 ANTIBES

acvjb06@gmail.com



SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS POUR UNE RENAISSANCE DE JUAN LES PINS

DEFINITION D'UN PROJET STRUCTURANT A JUAN LES PINS AFIN DE CONVAINCRE M. LE MAIRE ET LES SERVICES MUNICIPAUX DE REVITALISER LA STATION :

- 1. Rétablissement d'une antenne municipale de proximité et permanence d'employés municipaux dans les rues de Juan les pins (§ 1.1 à 1.3).**
- 2. Sécurisation et embellissement des entrées du cœur de ville en venant d'Antibes et de Golfe Juan (§ 1.4) avec création d'un rond-point au niveau des Bd. Poincaré et Nations et élargissement du passage sous la voie ferrée dans la rue Ste Marguerite.**
- 3. Liaison directe entre le parking Courbet, les quais et le parvis de la gare (§ 1.5.4).**
- 4. Création d'un pôle multimodal au niveau du parking Courbet (§ 1.5.3).**
- 5. Adjonction d'un niveau supplémentaire du parking Courbet (§ 1.5.1).**

- 6. Extension de la superficie et de la période de piétonnisation dans les secteurs central et balnéaire de Juan les pins (§ 1.5.5).**
- 7. Sécurisation des déplacements dans le secteur Fournel-Badine et le Bd. du maréchal Juin, par création de trottoirs ou limitation de la vitesse des véhicules, associée à la refonte des plans de circulation et de stationnement (§ 1.5.5).**
- 8. Adjonction de sièges publics sur les axes principaux et les promenades (§ 1.5.5).**
- 9. Création de pistes cyclables pour relier en toute sécurité Juan les pins à Antibes et à Golfe- Juan (§ 1.5.5).**

- 10. Végétalisation et fleurissement de la station balnéaire (§ 1.6.1).**
- 11. Création d'une fontaine dans le cœur de ville de Juan les pins (§ 1.6.2).**

- 12. Création d'une résidence pour étudiants (§ 1.7), d'une salle pour les jeunes (§ 1.7), ainsi que d'une crèche (§ 1.10.2).**
- 13. Création d'un marché alimentaire hebdomadaire et d'un marché de Noël (§ 1.10.1).**
- 14. Transformation du square Gould avec création d'un espace culturel saisonnier (§ 1.8.1).**

- 15. Création d'une liaison maritime par navette entre Cannes et Antibes avec escale à Juan les pins, après réparation du ponton Courbet (§ 1.5.5).**
- 16. Ajout de sable propre sur les plages artificielles publiques de Juan les pins et extension de ces plages en largeur par apport de sable neuf (§ 3.3.2).**
- 17. Installation d'ancres flottantes pour l'amarrage des yachts en baie de Juan les pins (§3.3.3).**
